



AÏKIDO

Sens Arts Martiaux

合気道

6 ENSEIGNANTS

François FAGOT
Alain SIMONNET
Gérard SOUPET
Claude PIVA
Fattouch RIFI
Frédéric BOURG

ceinture noire 5ème dan, diplômé d'état 2ème degré
 ceinture noire 4ème dan, Brevet fédéral
 ceinture noire 3ème dan, Brevet fédéral
 ceinture noire 3ème dan, Brevet fédéral
 ceinture noire 2ème dan, Brevet fédéral

Sens	Villeneuve sur Yonne
Dojo du Gymnase Rue Sylvain Dupêchez -89100 Sens	Dojo Morihei Ueshiba Rue St Savinien -89500 Villeneuve sur Yonne

Les 2 sections sont encadrées par **François FAGOT** – Brevet d'état **2ième Degré** – **CN 5ième DAN** – Juge lors des passages de DAN région BOURGOGNE.

Jour	Lieu	Niveau	Horaire
Lundi	Villeneuve S. Yonne	Tout ages	18h45 – 20h15
Mardi	Villeneuve S. Yonne	Tout ages	18h45 – 20h15
Mercredi	Sens	Adulte > 15 ans	20h00 – 21h30
Jeudi	Sens	Enfant 7 -10 ans	17h30 – 18h30
		Enfant 11 -14 ans	18h30 – 19h45
Vendredi	Sens	Adulte > 15 ans	20h00 – 21h30
Samedi	Villeneuve S. Yonne	Tout ages	10h00 – 11h30

Contacts

Président : Christophe Perraux 06 71 42 57 35	Section AÏKIDO – Sens / Villeneuve S. Yonne http://aikido.sens-arts-martiaux.com/ https://www.facebook.com/Aikido-Sens-157602840930524 Blog AÏKIDO VILLENEUVE http://aikidovilleneuve89.blogspot.fr/ Sens Arts Martiaux http://sens-arts-martiaux.com/ Fédération FFAAA http://www.aikido.com.fr	
Secrétaire : Josette Coache 03 86 86 63 88		
Professeur : Frédéric Bourg 07 50 98 37 62		

Frais d'inscription Saison 2016-2017

ADULTE	1 personne seule	1 parrain et 1 filleul prix par pers.	1 parrain et 2 filleuls prix par pers.	
Licence	35,00 €	35,00 €	35,00 €	
Droit d'inscription 1ère année	8,00 €	8,00 €	8,00 €	
Réduction sur cotisation	-	10%	15%	
Cotisation	130,00 €	117,00 €	110,50 €	
Total par adulte	173,00 €	160,00 €	153,50 €	
ENFANT	1 enfant né après 2003	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Licence	25,00 €	50,00 €	75,00 €	100,00 €
Cotisation	70,00 €	125,00 €	185,00 €	235,00 €
Droits d'inscription	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Total par enfant	103,00 €	91,50 €	89,50 €	85,75 €

- L'inscription donne droit à l'ensemble des cours proposés sur la semaine, sur **Sens** comme sur **Villeneuve-sur-Yonne**.
- Vous inscrire à plusieurs vous permet de bénéficier de réductions en tant que parrain/filleuls.
- Un seul frais d'inscription est requis par famille, uniquement pour la première année. Le règlement se fait par chèque à l'ordre de Sens Arts Martiaux Aïkido. Les tickets ANCV et CAF sont acceptés.
- Ces cours sont ouverts à tous, sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication.
- Il n'y a pas d'âge pour débiter, nos licenciés vont de 7 ans à + de 70 ans. On peut également commencer tout au long de la saison, l'idéal étant de septembre à février.
- La pratique de l'aïkido se prête très bien à une progression personnelle, et l'équipe technique y sera très attentive.
- Tout ce contexte et osmose permet d'avoir une section solide et de qualité qui en fait **un des premiers clubs de Bourgogne**.



Informations légales

Raison sociale : SENS ARTS MARTIAUX
 Adresse : 100 R DE LA REPUBLIQUE
 MAIRIE, 89100 SENS
 Association déclarée, crée le 03/11/1982
 SIREN : 452-637-796
 SIRET : 452-637-796 00015
 APE 9312Z / Activités de clubs de sports

